

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai communiqué avec la commission de la GRC aujourd'hui mais on m'a dit, la semaine dernière, je crois, que l'enquête était terminée et qu'un rapport était en voie de préparation. Je le recevrai sous peu.

LA DATE DE RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR L'AFFAIRE DU PORT DE HAMILTON—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LES MINISTRES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question qui est plus connexe que supplémentaire. Le 6 mars, on a demandé au ministre s'il avait reçu les huit transcriptions de l'enquête préliminaire sur l'affaire du port de Hamilton. A-t-il eu l'occasion de les étudier, et quelles mesures entend-il prendre?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous les avons reçues, mais je ne les ai pas toutes lues. Je les ai fait étudier par mes hauts fonctionnaires pour qu'ils en tirent les parties pertinentes, et j'ai examiné ces parties.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DATE DU DÉBAT SUR LA PEINE CAPITALE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable Solliciteur général.

Étant donné le grand intérêt du public pour le maintien ou l'abolition totale de la peine de mort, et suite aux récentes déclarations du ministre, celui-ci peut-il dire à la Chambre s'il soumettra de nouveau cette question au Parlement au cours de la présente session, ou s'il le fera au cours de la prochaine session?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a été prise à ce sujet; le député n'ignore cependant pas que nous devons présenter cette question au Parlement car la loi actuelle, qui est une loi temporaire, expire à la fin de 1977.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur... il vient de sortir.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LA QUESTION DE L'ÉVACUATION DES RESSORTISSANTS CANADIENS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Étant donné que les communistes se préparent à lancer une offensive sur Saigon, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il a répondu hier à une de mes questions qu'il n'était pas nécessaire d'évacuer les Canadiens de Saigon car ils y étaient en sécurité

Questions orales

pour le moment alors que j'ai entendu ce matin à la radio que les Canadiens étaient évacués de Saigon?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, dans ma réponse d'hier, j'aurais dû dire qu'il s'agissait du personnel canadien de notre mission à Saigon. Les dispositions ont été prises pour évacuer les autres Canadiens qui le désiraient de préférence par des vols commerciaux, mais nous devons peut-être finalement mettre à leur disposition un avion gouvernemental.

VIETNAM—LA RÉPARTITION DES SECOURS CANADIENS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Je remercie le ministre pour l'explication de sa réponse d'hier. J'aimerais savoir si les secours alimentaires canadiens au Vietnam vont autant vers les régions qui sont actuellement sous le contrôle du gouvernement de Saigon que vers les régions aux mains du GRP?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme l'a expliqué mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, notre aide au Vietnam est distribuée par des organismes internationaux. Il faudrait que je m'assure s'il a fourni cette aide dans toutes les régions du Vietnam.

LA CONFÉRENCE DES PAYS PRODUCTEURS ET IMPORTATEURS DE PÉTROLE—LA POSITION DU CANADA QUANT À L'ORDRE DU JOUR

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures à propos de la réunion préparatoire à la conférence sur l'énergie, qui a lieu actuellement à Paris. Il semble que les pourparlers butent sur la question de savoir si la conférence portera simplement sur le prix et les problèmes du pétrole ou si elle traitera d'autres produits primaires. Quelle est la position du gouvernement du Canada à cet égard? Quelles ont été ses directives?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition ne l'ignore pas, comme nous n'avons pas été invités à la réunion préparatoire, notre avis n'a pas été sollicité.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque j'ai antérieurement soulevé cette question, le ministre compétent m'a répondu que la position du gouvernement du Canada serait communiquée à l'Agence internationale de l'énergie et, par son intermédiaire, à la conférence. J'aimerais savoir comment le secrétaire d'État suppléant concilie sa réponse avec celle que m'avait donnée antérieurement le porte-parole du gouvernement à la Chambre?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a posé deux questions différentes. L'une portait sur la communication de nos idées à une différente assemblée. Je ne pense pas qu'elle soit incompatible avec le fait que nous n'assistons pas à la réunion préparatoire et que, partant, notre avis n'a pas été sollicité. Comment exprimer nos vues, si nous n'y assistons pas?